

AR PREFECTURE

016-211601687-20150130-20150108D-DE  
Reçu le 02/02/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil quinze

Le 30 janvier à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 26 janvier 2015

**PRESENTS :** MMES BOULAI – COUTEAU – MOUNIER – PÉNIGNAUD

MM. SAVIN – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE – SUTRE

**EXCUSES :** MME GAILHOUSTET – MM BARRAL – DESCLIDES

**POUVOIRS :**

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M. BOISSIER DESCOMBES

M. BARRAL a donné pouvoir à M. SAVIN

M. DESCLIDES a donné pouvoir à M. SUTRE

M. BOIREAU a été nommé secrétaire.

**2015-01-08 D**

**OBJET : Demande de subvention au Conseil Général pour l'aménagement du bourg**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il était prévu des travaux d'aménagement de la Route Départementale n°11 dans le bourg pour un montant estimé à ce jour à 98 400,00 € TTC mais que faute d'aides de l'Etat et du Conseil Général ces travaux ont dû être reportés en 2015.

Monsieur le Maire rappelle le plan de financement escompté :

- 12 000 € du Conseil Général (Produit procuré par les amendes de police relatives à la circulation routière) à hauteur de 30% de 40 000 € HT,
- 27 632,50 € de l'Etat (DETR) à hauteur de 35% de 78 950 € (montant du projet minoré des travaux sur bande de roulement),
- 20 000 € de la Région (FRIL),
- 10 000 € de la Réserve Parlementaire.

Monsieur le Maire propose de solliciter de nouveau le Conseil Général au titre des amendes de police sur ces travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne mandat, à l'unanimité, à Monsieur le Maire pour présenter une demande de subvention au Conseil Général au titre ces travaux d'aménagement.

Fait à Jauldes, le 2 février 2015

**Le Maire**  
**Eric SAVIN**

